

COMPTE DE RESULTAT et BUDGET	Réalisé 2019	Prévisionnel 2020
Cotisations	11 729 €	12 000 €
Ventes de biens	12 962 €	10 000 €
Ventes de prestations de service	78 185 €	9 000 €
Concours publics et subventions d'exploitation	33 182 €	33 000 €
Dons manuels	4 303 €	0 €
Transferts de charges	9 809 €	9 800 €
Autres produits	469 €	400 €
Total I : Produits d'exploitation	150 640 €	74 200 €
Achats de marchandises	3 583 €	3 500 €
Autres achats et charges externes	143 290 €	72 500 €
Aides financières	414 €	0 €
Salaires et traitements	941 €	0 €
Charges sociales	401 €	0 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 315 €	1 315 €
Autres charges	2 920 €	2 500 €
Total II : Charges d'exploitation	152 864 €	79 815 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 224 €	-5 615 €
Produits financiers de participations	109 €	0 €
Autres intérêts et produits assimilés	423 €	5 615 €
Total III : Produits financiers	532 €	5 615 €
Total IV : Charges financières		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	532 €	5 615 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-1 691 €	0 €
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 933 €	
Total V : Produits exceptionnels	3 933 €	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	219 €	
Total VI : Charges exceptionnelles	219 €	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 713 €	0 €
Total des produits (I + III + V)	155 105 €	79 815 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	153 083 €	79 815 €
Solde créditeur : Excédent	2 022 €	0 €

Les modifications apportées à ce budget prévisionnel 2020 sont essentiellement dues à l'impact qu'a le virus sur nos activités et principalement celle phare des stages d'été de Lecture Labiale ; à savoir :

- ligne vente de prestations de service : - 70 000 € de participations des stagiaires
- ligne "autres achats et charges externes" : - 67 500 €
 - se décomposant en : - 7 000 € de frais de sorties pour stages
 - 48 000 € de frais de centres d'hébergement pour stages
 - 6 500 € de gratifications pour orthophonistes
 - 6 000 € de remboursements de frais de déplacements

Le budget reste cependant équilibré car la perte prévisionnelle de 2 500 € peut être compensée par une vente partielle des placements faits par Jean-Pierre et qui ont généré près de 7 000 € de produits financiers théoriques depuis l'origine.

